



Garde et propriété d'un ANIMAL de COMPAGNIE

Par **pastille**, le **23/06/2015** à **14:48**

Bonjour,

Mon ex-mari m'a laissé une chienne qu'il avait acheté à l'origine à sa précédente compagne prétextant à notre séparation qu'il ne fallait pas perturber plus les enfants.

Or cette chienne est encore à son nom mais c'est moi qui m'en occupe depuis plusieurs années.

Cette chienne arrivant à un âge plus qu'avancé me coûte dernièrement beaucoup d'argent puisque j'ai dû la faire opérer à plusieurs reprises.

Je n'ai ni les moyens ni l'envie de garder plus longtemps cette chienne d'autant qu'il ne participe à aucuns frais (ni vétérinaire, ni de garde pendant les vacances)

J'ai beau lui demander une aide financière, il refuse catégoriquement.

Puis-je lui ramener sa chienne à son domicile sans forcément lui demander son accord qu'il ne me donnera pas?